

de vingt ou trente boutons au visage, ils ne sont jamais marqués, et, la huitaine écoulée, ils se portent aussi bien qu'avant leur maladie. A l'endroit où s'est pratiquée la piqûre, il s'établit une plaie en suppuration durant la maladie, et c'est là sans doute ce qui soulage grandement le malade. Chaque année des milliers de personnes subissent cette opération, et l'ambassadeur français dit plaisamment qu'on prend ici la petite vérole en guise de divertissement, comme en d'autres pays on prend les eaux. Il n'y a pas d'exemple que quelqu'un en soit mort, et vous pouvez croire que je suis bien convaincue de l'innocuité de cette expérience, puisque mon intention est de l'essayer sur mon cher petit enfant. J'ai même assez de patriotisme pour m'efforcer de mettre à la mode cette utile invention en Angleterre, et je ne manquerais pas d'écrire tout particulièrement sur cet objet à quelques-uns de nos docteurs, si j'en connaissais parmi eux d'assez vertueux pour sacrifier une branche si considérable de leurs revenus, pour le bien de l'humanité. Mais la maladie en question leur apporte de si gros bénéfices qu'il ne faudrait pas exposer à tout leur ressentiment la personne assez hardie qui entreprendrait d'en tarir la source. Peut-être, s'il m'est accordé de vivre assez pour effectuer mon retour, aurai-je le courage de guerroyer avec eux. A cette occasion, admirez le cœur héroïque de

Votre amie, etc., etc.

MUSE MÉDICALE

Sonnet à l'Estérel composé sur le mont Vinaigre

L'aurore grelottante aux charmes ravissants
S'échappe lentement des noires solitudes.
La Sirène aux yeux bleus mord les porphyres rudes,
Déroulant au lointain ses doux flots languissants.

Dans un cadre d'azur : névès éblouissants,
Glaciers immaculés ou monts en multitude,
Paraissent des géants qui de leurs altitudes
Ecrasent la vallée et ses chênes luisants.

Sous un flou vaporeux s'estompent l'Italie,
Les Rochers du Trayas, vrai décor de féerie !!!
Ainsi qu'une sylphide au pas léger, l'Argens
Serpente en la prairie où pousse l'asphodèle,
Le narcisse enivrant, l'olivier de Rubens.
Vers Nice, tout là-bas, s'envole une hirondelle (1).

SONNET INÉDIT

ON A TOUT CHANTÉ SAUF LES *Gueules de Loup*

Ils sont venus les jours où, reines sur leur tige,
Les *Gueules de Loup* aux pétales menaçants
Surgissent du parterre, esprits resplendissants,
D'un germe tout petit. Le bourdon qui voltige

Comme un joyeux valseur, étourdi de vertige,
Passe de fleur en fleur. Son tarse caressant
Utile à l'avenir du pollen jaunissant,
Sur l'urne renversé recueille tout vestige.

(1) Nice a pour devise l'Hirondelle avec ces mots : « Je reviendrai »

Salut aux *Gueules de Loup* ; splendides floraisons
De sang, d'or, de rubis émaillant les gazons
Ouvrez très largement vos sinueuses lèvres,

Pour que le papillon en gouffre s'y mouvant
Tourbillonne enivré, symbole des fièvres
Qui brûlent le poète au rêve captivant.

Mai 1905.

D^r Henry LA BONNE

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS,

Par P. TRIAIRE,

(Suite)

LETTRE LXXXI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Entre autres choses, je vous diray que le Roy Louis XIII mourut hier à Saint-Germain, entre deux et trois¹. La Reine-mère et le nouveau petit Roy, Louis XIV², doivent arriver ce soir au Louvre. La reine-mère est régente sans aucune contradiction. Je tâcheray de vous faire part de ce qui arrivera de nouveau par cy-après. J'ay céans le *Capucin* du P. du Moulin³ à vous envoyer, ce que je feray à la première commodité, avec quelques autres pièces. J'ay veu icy madame Langlois bien malade d'une fièvre tierce, qui a de rudes accès : c'est une femme fort bilieuse et assez délicate ; j'espère néanmoins que Dieu me fera la grâce d'en venir à bout, et de vous la renvoyer en meilleur état qu'elle n'est venue. Je ne sçais si vostre bon amy, M. Corps, a gagné son procès ; j'y ay fait ce que je luy avois promis.

Pour les sotériques⁴, ils ne battent plus que d'une aile

1. Depuis le 22 avril, jour de la déclaration pour la Régence, la vie du Roi n'avait été qu'une longue agonie. Elle se termina le 14 mai 1643, à deux heures du soir. Il était âgé de 42 ans. L'autopsie aidée de commémoratifs démontrait qu'il avait été atteint d'entérite tuberculeuse et qu'il succomba probablement à une poussée infectieuse suraiguë sur le péritoine et le poumon. Cf. Dupuy, *Procès-verbal de l'autopsie de Louis XIII*, in REVUE MÉDICALE ET JOURNAL DE CLINIQUE 1829, Corlieu, *La mort du Roi de France*, G. BAILLIÈRE, 1873, ANDRÉ CHAMPION, 1892, et Paul Guillon, *La Mort de Louis XIII*, FONTENAY, 1897.

2. Louis XIV, roi de France et de Navarre, né à Saint-Germain-en-Laye le 16 septembre 1638, mort à Versailles, le 1^{er} septembre 1715.

3. *Le Capucin*. — SEDAN 1641, GENÈVE 1641, in-fol. satire contre les moines qui fut brûlée par les mains du bourreau. Voir la note de Pierre Du Moulin. *Lettre du 25 août 1692*.

4. Les Sotériques.

depuis qu'ils ont perdu M. des Noyers. On les appelloit icy marchands de blé ; ils ont obtenu un arrêt de défense à cet effet : ne voilà pas d'habiles gens ! Pour le *Theologia patrum*, on ne l'aura pas encore sitôt, et c'est grand dommage ; les sotériques sont assez mattés ; il y a néanmoins encore un autre livre contre eux, un peu plus gros que l'*apologie*, et qui part de même main. L'auteur est un baschelier de Sorbonne qui n'a que vingt-cinq ans¹ ; il est intitulé : *Observations importantes*, etc. Quand madame vostre sœur s'en retournera, je luy donneray ce qu'il y aura icy de présent. Le deuxième tome de Zacutus in-fol. n'est pas encore achevé ; les deux, bien reliés, coûteront pour le moins six écus, *si bene pono calculum*. Je crois qu'on fera un recueil d'épithames contre le cardinal, sa mémoire étant icy fort odieuse et fort décrite. On en a imprimé quelque chose en Flandre, mais il n'y en a pas qui vaille le rondeau de M. Miron², mon bon ami : « Il a passé, il a plié bagage, etc. » Je pense que vous l'avez. Le roi est mort *ex lenta symptomatica et abcessu prægrandi in mesenterio, et aliis penè innumeris symptomatibus gravissimis*³.

Je vous baise très humblement les mains, à madame Belin, à MM. vos frères, à MM. Camusat et Allen et suis,

Monsieur,

Vostre très-humble et très obeissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 15 de mai 1643.

La Reine est icy arrivée à quatre heures du soir, accompagnée de plus de dix mille hommes en bonne coche, sans compter tous les cavaliers et volontaires de Paris qui étoient allés au devant du petit Roy. Le corps du feu Roy

1. Hermant, chanoine de Beauvais. Voir sa note. *Lettre du 23 mai 1643*.

2. De cette famille des Miron, illustre dans les annales médicales et parlementaires, qui compte cinq médecins de rois et le grand prévôt des marchands sous Henri IV, il ne restait en 1643 que Robert Miron, maître des comptes. C'est l'auteur du rondeau sur la mort de Richelieu. Il fut massacré par la populace pendant les troubles de Paris, le 4 juillet 1632.

3. En dehors de la relation bien connue depuis la publication de Dupuy de l'autopsie de Louis XIII (*op. cit.*), extraite des « Commentaires » et traduite par Corlieu (*op. cit.*), on possède une pièce originale très importante : C'est le rapport officiel, le procès-verbal authentique de l'autopsie du Roi. Ce document rédigé par Sainctot, maître des cérémonies de France, daté de Saint-Germain, « le 15 mai à dix heures du matin 1643 », est signé de Charles de Savoye (le duc de Nemours), Nicolas de l'Hospital de Vitry, de Souvré et des médecins et chirurgiens dont les noms suivent : Bouvart, Seguin, Vaultier, Chirot, Conrade, de la Vigne, Moreau, Yvelin, de Nogent, Baptiste Bontemps, Pescheval, Collart, Regnault, Lycot, Colin, Alexandre Le Roy, Lelarge.

Il appartient à la Bibliothèque de Chantilly et a été publié pour la première fois par M. Paul Guillon. Il existe deux copies de cette pièce à la Bibliothèque Nationale. *Mss. 23939 et Mss. 18538. Fonds franç.* M. Guillon a collectionné avec soin les trois manuscrits et a donné un procès-verbal de l'autopsie aussi authentique que possible. Cf. Guillon, *op. cit.*

a esté ouvert à dix heures du matin ; on y a trouvé quantité de vers mort, un grand ulcère dans le mésentère, un gros abcès sous le foie, un autre dans la poitrine, au-dessous du poumon, beaucoup de désordre dans l'estomac, etc.⁴.

Ce vendredi, 15 de mai, à dix heures du soir.

LETTRE LXXXII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

Il est vray que Madame vostre sœur est difficile et des mœurs et de santé ; j'espère pourtant venir à bout de son mal. Je vous escrivis avant hier en haste, chez elle, trois petits mots, selon qu'elle le désira, combien que je l'asseurasse autant qu'il me fut possible qu'elle guérira. C'est un corps extrêmement billieux, et chargé, en toutes ses cavitez, de beaucoup d'humeurs ; je commence à la purger doucement, et *bellè procedit*.

Des quatre pièces que je veux vous envoyer, la quatrième me manque, qui est deux opuscules de nostre M. du Val, lesquels sont pourtant imprimez ; mais je ne vous puis dire pourquoy il ne les distribue pas encor. M. des Roches, chantre de Nostre-Dame, et qui a esté un des secrétaires du feu Cardinal, nous donne dix mille escus argent comptant, pour faire rebastir nos escholes⁵. Un des nostres luy a fait un remerciement que vous trouverez-là⁶ ; M. du Val, luy en a fait aussy une grande épistre⁷. Vous y trouverez tout cela, et autre chose aussy. *Paralipomena Sennerti, Lugduno, tandem ad nos advecta sunt : iis facile carebis, est non opus ingenii senescentis*.

Lundy, 18 du mois, la Reine et notre petit Roy furent au Parlement, où elle fut déclarée régente toute pure, et permis à elle de se servir de tel conseil qu'elle voudra. M. l'évesque de Beauvais⁸ s'en va estre cardinal ; il n'est

1. On ne possède pas le manuscrit original de cette lettre.

2. La donation de Michel Le Masle étoit destinée à reconstruire le Théâtre anatomique de la Faculté qui tombait en ruines. Elle fut attaquée et réduite à vingt mille.

L'amphithéâtre que cette somme permit de construire plus tard — car la construction dut être ajournée — fut démoli en 1742, et remplacé par un édifice vraiment monumental, qui étoit situé à l'angle de la rue de la Bucherie et de la rue des Rats.

3. *Remerciements à Monsieur Michel Le Masle, conseiller du Roy en ses conseils d'état et privés, chantre et chanoine en l'église de Paris, abbé des Roches, prieur de Notre-Dame des champs, Montdidier, Brézoles et Longpont.*

Au nom de la Faculté de Médecine de Paris par l'un de ses Docteurs pour le rétablissement de leurs escholes. MDC.XVIII.

Il loue son intention de laisser la plus grande partie de sa fortune à l'Hôtel-Dieu de Paris et le don qu'il fit de sa bibliothèque à la Sorbonne. In-4^o, 1643. Cette pièce étoit de Moreau.

4. Du Val dédia à Michel Le Masle, en reconnaissance de son don à la Faculté, la dernière édition de son *Historia Monogramma*. Cf. sa note : *Lettre du 24 novembre 1642*.

5. Potier (*Augustin*), Evêque et Comte de Beauvais. La Reine dont il étoit le premier aumônier l'avait, en effet, recommandé, d'une façon

encor arrivé aucun autre changement, mais il faut attendre. Par provision, on permet à tout le monde de revenir, et prisonniers et exilés.

M. le duc d'Anguien et M. du Hallier¹ ont défait les Espagnols près de Rocroy², où nous avons gagné dix-huit canons, tout le bagage, force argent, et trois ou quatre mil hommes sur la place³: voilà un coup du ciel qui semble approuver la régence de la Reine, et qui pourra disposer les Espagnols à la paix, en les humiliant. On dit que Messine⁴ est révoltée en Sicile contre l'Espagnol, et que les Siciliens veulent avoir un roy de leur país; on dit aussi qu'il y a une révolte à Gayette⁵, dans le royaume de Naples, contre l'Espagnol. Vous trouverez dans votre paquet des *Observations importantes*, pour vous; l'auteur de ces deux pièces est un jeune homme qui n'eut jamais vingt sept ans, et qui néanmoins a eu l'approbation générale, est *popularis meus*; il s'appelle M. Hermant; il est baschelier de Sorbonne et chanoine de Beauvais⁶. Je vous l'indique parce qu'il le mérite, combien qu'il n'y ait pas voulu mettre son nom, *propter metum Pharisæorum qui sunt Loyolita*.

Je vous baise les mains, et à Madame Belin, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce samedi, 23 may 1643.

toute spéciale, au Cardinal François Barberin, neveu et ministre du Pape Urbain VIII, et celui-ci paraissait disposé à l'élever au cardinalat. Mais Mazarin trouva le moyen de faire traîner l'affaire jusqu'au moment où l'Evêque de Beauvais eut été disgracié et relégué dans son diocèse. Cf. Chéruel. *Op. cit.*: T. I, p. 145.

1. Hallier (*François*) de l'Hospital, comte de Rouy, seigneur du Hallier, chevalier des ordres du Roi, né en 1583, mort le 20 avril 1660. Entré dans l'armée en 1610, maréchal de camp en 1622, lieutenant général en 1637, il prit une part brillante à la bataille de Rocroy et fut nommé maréchal de France en 1643. Gouverneur de la Champagne, après avoir été gouverneur de la Lorraine, il se retira pendant la Fronde, dans ce gouvernement et resta fidèle au roi.

2. Rocroy, place forte à 31 kilomètres N.-O. de Mézières. Avait été fortifiée par François I^{er} et Henri II. Elle fut assiégée par don Francisco de Mello et à la tête de vingt-sept mille hommes des meilleures troupes espagnoles. Le duc d'Enghien les défit et remporta, le 19 mai 1643, la victoire de Rocroy qui fut la plus brillante de sa glorieuse carrière.

3. L'armée espagnole perdait huit mille morts restés sur le champ de bataille, six mille prisonniers laissés entre les mains des Français, deux cents drapeaux et soixante étendards, plus ses bagages. Cf. les Mémoires de Sirot (Paris, 1683), Chéruel (*op. cit.*) l'Histoire des Princes de Condé, du Duc d'Aumale, etc.

4. Messine, ville forte de Sicile, à 200 kilomètres de Palerme. Etait alors sous la domination espagnole.

5. Gaëte, place forte de la province de Caserte, à 70 kilomètres de Naples. Les Français y avaient signé en 1504 la capitulation qui abandonnait le royaume de Naples aux Espagnols.

6. « *Observations importantes sur la requête présentée au Conseil du Roi, par les Jésuites, tendant à l'usurpation des privilèges de l'Université de Paris* ». Paris, 1643, in-8.

C'était une réponse à une requête présentée par les jésuites en 1643

Le dernier accez de Madame [Langlois]¹ a esté fort doux, et n'a point eu de frisson; elle se porte mieux, Dieu mercy. Nous allons avoir une amnistie perpétuelle, parce que la Reine fait revenir tout le monde. Le garde des sceaux de Chasteauneuf a permission de revenir en telle de ses maisons qu'il voudra. Adieu Monsieur.

LETTRE LXXXIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

J'ay reçu votre dernière, et pour responce à icelle, je vous diray que madame votre sœur est guérie de sa fièvre. La dernière fois que je l'ay veue, et que je pris congé d'elle, elle me conta beaucoup de disgraces qu'elle a receues en son ménage par les débauches de son mary; mais de toutes ces plaintes féminines, je n'en fay ny mise, ny compte. Je luy ai rendu ce que je pouvois de service de mon mestier, et luy ay offert ce que je pourrois en autre occasion.

M. Tartel m'a promis de venir prendre céans dans quelque jour le petit paquet, auquel rien ne manque, sinon le livre de M. du Val, qui ne sera jamais qu'à peine parfait, parce que ce bonhomme (*qui non procul abest à delirio*) y change ou adjoute de jour en jour quelque chose². Je ne sçais si je pourray avoir une « apologie » de l'Université pour vous, car je n'en ay pas moy-mesme, et n'en pouvons avoir qu'à peine, à cause qu'on ne les vend pas, et que c'est le recteur qui les donne, et à qui tant de gens en demandent, qu'il en a distribué plus de six mil; j'y feray tout ce que je pourray.

On a dit icy le bruit que les jésuites ont fait à La Flèche. Je crois que vous estes pleinement informé de la bataille qu'a donnée à Rocroy M. le duc d'Anguien, et de la victoire qu'il a obtenue sur les Espagnols; on a icy chanté le *Te Deum*. Les Flamands et les Espagnols naturels, qui

pour être incorporée dans l'Université de Paris. L'auteur « ce jeune bachelier en Sorbonne » devait devenir l'ami de Patin — s'il ne l'était déjà — et nous a laissé quelques renseignements intéressants sur son compte dans son histoire de Beauvais encore inédite (Bibliothèque Nationale, Mss, n° 8583. T. IV.)

Né à Beauvais le 6 février 1617, mort à Paris le 11 juillet 1690, Godefroy Hermant fut chanoine de Beauvais en 1643, recteur de l'Université de Paris en 1646, docteur en théologie en 1650. Rappelé à Beauvais par son évêque Nicolas Choart de Buzenval, il fut enveloppé dans la querelle qui s'éleva entre cet évêque et son chapitre et privé de son bénéfice. Il lui fut rendu en 1688. Son jansénisme — il défendit, en 1653, Antoine Arnaud en Sorbonne — le fit exclure de la Sorbonne. Il a laissé de nombreux ouvrages d'érudition.

1. Le nom de Langlois est biffé sur le manuscrit.

2. L'ancien doyen de la Faculté Du Val préparait alors sa *Phytologia seu philosophia plantarum*. Cet ouvrage assez médiocre ne parut qu'après sa mort. PARISIS, 1647.

sont dans le païs sont en grand tumulte les uns contre les autres pour la perte de cette bataille.

La plupart de ceux qui avoient esté emprisonnéz ou exiléz par l'Eminence commencent à revenir : le président le Cogneux¹ est icy ; on est allé au devant de M. d'Elbeuf², le garde des seaux de Chasteauneuf³ a permission de se retirer en telle de ses maisons des champs qu'il voudra, après une prison de dix ans passéz. Madame de Brassac, qui avoit esté mise près de la Reine par le cardinal, fut hier disgraciée et renvoyée en son païs de Poitou⁴. Madame de Hautefort⁵ est de retour. On parle ici du mariage de M. de Nemours, âgé de dix-neuf ans, avec la fille de M. de Vendosme, laquelle a vingt-cinq ans passez. Un président de Toulouse nous a envoyé icy quantité d'un livre latin qu'il fait in-fol. le quel contient l'histoire du Roy Louis XIII, *ab anno 1610 ad annum 1629*⁶. Mais ce n'est pas fort grand chose ; joint qu'il est tout à la louange du cardinal défunt, lequel il loue partout où il peut. Cet auteur s'appelle le president de Gramond⁷.

Je vous baise les mains, à madame Belin, MM. vos frères et à M. Sorel, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 2 juin 1643.

1. Le Cogneux, président au mortier en 1630, mort le 21 août 1651. Avait été exilé par Richelieu. Il rentra, comme l'annonce Patin, après la mort du Cardinal. Original auquel Tallemant a consacré une amusante historiette. (Op. cit.) T. III, p. 145.

2. Elbeuf (Duc d'). Cf. sa note : *Lettre du 27 octobre 1634*.

3. Châteauneuf, l'ancien garde des seaux disgracié en 1633, que la cabale du duc de Beaufort désignait ouvertement pour succéder au chancelier Séguier, rentra dans sa maison de Montrouge et attendit les événements. Cf. sa note. *Lettre du 20 mars 1633*.

4. Sainte-Maure (Catherine de), fille du baron de Montausier, femme de Jean de Gallard de Béarn, comte de Brassac, qui fut chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la Lorraine, ambassadeur à Rome sous Urbain VIII, et surintendant de la maison de la reine. Madame de Brassac avait été donnée comme dame d'honneur à Anne d'Autriche, par le Cardinal, à la place de Madame de Sennecey (Marie Catherine de Larochefoucauld) qu'il avait fait chasser. Mais après la mort de Richelieu et de Louis XIII, il y eut une réaction à la faveur de laquelle Madame de Sennecey rentra à la cour et réclama sa place. Quoique la reine fut très contente de Madame de Brassac qui était, dit Tallemant, une personne douce et modeste, mais très instruite, elle se crut obligée de se priver d'elle et de reprendre Madame de Sennecey. (Voir à ce sujet Tallemant, op. cit. T. III, p. 155.)

5. De Hautefort (Marie de), née en Périgord en 1616, de Charles de Hautefort et de Renée du Bellay, morte en 1691. Disgraciée sous l'influence de Richelieu en 1740, cette ancienne favorite du Roi, depuis cette époque, était restée éloignée de la cour. Son dévouement à la Reine, son caractère droit et fier ne devaient pas portées moins d'ombrage à Mazarin qu'à Richelieu et le nouveau ministre obtint d'Anne d'Autriche son renvoi l'année suivante. Elle épousa, en 1616, le duc de Schomberg. Cf. l'ouvrage de Cousin : *Madame de Hautefort. 4e édition*.

6. *Ludovicus XIII, sive annales Gallix ab excessu Henri IV. Liber quo rerum in Gallia, Germania, Statia, Belgia, Lothoringia per Gallos hoc tempore gestarum (usque ad annum 1617), accurata narratis contractur et quadam uberius quam in aliis hactenus editis libris*; PARIS 1641, in-fol. Cet ouvrage fut continué par l'auteur, le Président de Grammont, jusqu'en 1629. TOULOUSE 1643, in-fol : AMSTERDAM 1653, in-8.

7. Gramond ou Grammont (Gabriel-Barthélémy seigneur de) né à

LETTRE LXXXIV

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE.

J'ay été tout estonné quand j'ay appris par vostre dernière que Madame [Langlois] estoit encore en cette ville, veu que je luy avois dit adieu, et que je l'avois quittée, toute prête a partir comme elle disoit ; et le tout, avec très bonne intelligence entre nous deux, qui n'estoit pas peu de chose. Du depuis, j'eusse esté la revoir, ayant sceu par vous qu'elle estoit encor icy ; mais ayant appris de l'apothiquaire qu'elle se plaignoit de moy, disant que je l'avois abandonnée, alors que je pensois estre fort bien avec elle, je crus qu'il valoit mieux ne bouger, en attendant qu'elle me fit sçavoir de ses nouvelles. Sur cela, j'ay aujourd'huy esté tout estonné quand j'ay veu entrer dans mon estude la fille de son hostesse, laquelle m'est venue remercier de sa part, en disant qu'elle partoit demain pour Troyes, avec une pistole qu'elle m'envoyoit, et que quand elle seroit à Troyes, qu'elle me donneroit une plus ample satisfaction. Je luy ay renvoyé sa pistole, et luy ay mandé que j'estois fort content de sa bonne grace, et que je ne l'avois jamais visitée en attendant aucune rescompense d'elle, que vous estiez trop mon amy pour prendre de son argent. Et voilà comme tout s'est passé ; je ne sçay pas a quel jeu j'ay perdu ses bonnes graces, mais je vous assure qu'il n'y a pas de ma faute. C'est une femme qui a beaucoup d'esprit mais elle est trop colère, et voilà tout ce que j'en sçay. Je souhaite fort que par cy-après, elle et son mary se remettent en fort bon mesnage.

Le catalogue de M. des Cordes¹ se vend icy, c'est un in-quarto assez gros, que l'on vend quarante cinq sols : c'est un livre qui ne vous est gueres nécessaire ; en tant qu'il y a fort peu de livres de medecine, et c'est la sorte dont il y en a le moins ; mais il y a beaucoup de théologie, et encore tout autrement d'histoire, car le nombre de ceux-cy semble presque infiny. Le président de Gramond est fort mal contant du débit de son livre, duquel personne n'achepte. Le livre de M. d'Anteuil ne va guère mieux : je ne sçay si le second viendra, mais j'ay appris que si le Cardinal de Richelieu eut vesceu, qu'il y eut eu quatre

Toulouse vers 1590, mort dans cette ville en 1654. Président aux requêtes du Parlement de Toulouse, et conseiller d'État. Son ouvrage très médiocre est sévèrement apprécié par notre auteur en plusieurs circonstances, entre autres dans sa lettre à Spon du 19 juin 1643. Cf. la note de cette lettre.

1. Cordes (Jean des) né à Limoges en 1570, mort à Paris en 1612, chanoine de Limoges. Très érudit, il avait le goût des livres, comme beaucoup d'hommes de son temps et possédait une très belle bibliothèque qui fut achetée après sa mort par le Cardinal Mazarin qui en fit don à la Bibliothèque du Roi. Elle renfermait 8424 volumes. C'est du catalogue de cette bibliothèque dont parle Patin.

tomes à cet ouvrage ; et que ce cardinal eut commencé et finy ce quatrième ; ce n'en est plus le temps. Mais il est passé, il est en plomb, Dieu mercy.

On dit que M. le duc d'Angien assiége Thionville¹. Les députés pour la paix partiront d'icy le mois qui vient, sçavoir : MM. de Longueville, d'Avaux² et d'Esmery. On n'a point dit icy aucune autre défaite que celle de Rocroy. La Reine a envoyé mesdames de Brassac et de Lansac³ ; et du depuis, MM. Bouthilliers⁴ père et fils⁵ ont mandé à M. de la Meilleraye, qui est en Bretagne, qu'il aye à venir ; tout le party cardinal a bien la puce à l'oreille.

Je vous baise les mains, à Madame Belin, à MM. vos frères, MM. Camusat et Allen, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce vendredy 19 de juin 1643.

Il y a cinq semaines que le chancelier branle, et ne tombe pas⁶. M. de Bassompierre⁷ dit que sa femme est bien heureuse d'avoir un mari qui branle si longtemps. On dit qu'il est un peu confirmé depuis deux jours, mais que ce n'est pas pour longtemps. Je croy que s'il ne tenoit qu'à l'argent, qu'il en donneroit beaucoup pour estre conservé : car il en a bien mis dans ses bottes durant la tyrannie du cardinal, mais je pense que ce mauvais temps est tout passé.

1. Ville forte sur la rive gauche de la Moselle, à 28 kilomètres de Metz. Assiégée par le duc d'Enghien, elle fit une résistance énergique et ne capitula qu'au bout de deux mois, quand les mines furent étendues jusqu'au dessous de la ville.

2. Mesme (Claude^{de}), comte d'Avaux, frère du président de Mesmes, né en 1593, mort en 1650. Diplomate et surintendant des finances. Fut avec Servien un des négociateurs du Traité de Westphalie. Balzac lui consacra un de ses ouvrages « La Silve ».

3. Souvré (Françoise de) fille du Maréchal de Souvré, marquis de Courtenvaux, qui fut un des plus fidèles serviteurs de Henri IV, et le gouverneur de Louis XIII. Elle avait épousé Guy de Saint-Gélais, seigneur de Lansac, et était gouvernante du jeune Louis XIV auprès duquel on la remplaça par Madame de Vaucelas. Le Maréchal de Souvré avait une autre fille Madeleine qui fut la marquise de Sablé.

4. Le Bouthillier (Claude), né en 1584, mort le 13 mai 1633. D'abord, conseiller au Parlement, puis secrétaire d'Etat chargé du département des Affaires étrangères (1615), il fut nommé surintendant des Finances avec Claude Bullion (1632). Il avait été désigné par Louis XIII dans sa déclaration du 20 avril 1643 pour faire partie du Conseil de Régence, avec son fils Bouthillier de Chavigny. Au moment de l'histoire où nous sommes arrivés, il était sur le point d'être disgracié.

5. Chavigny (Léon le Bouthillier de). Cf. sa note. Lettre du 28 avril 1639.

6. Le parti des Importants et Madame de Chevreuse, l'ancienne amie de la Reine — rappelée récemment à la cour — réclamaient le renvoi du Chancelier de Seguier et son remplacement par Châteauneuf.

7. Bassompierre (François, baron de) (en allemand Belstein) né en Lorraine le 12 avril 1579, mort le 12 octobre 1646. Colonel général des Suisses en 1614, chevalier des ordres en 1618, maréchal de France en 1622, enfermé à la Bastille par Richelieu en 1631, n'en était sorti qu'après la mort du Cardinal cette même année, 1643. Ses mémoires sont bien connus. — (Cologne, 1665). La Société de l'Histoire de France en a publié une nouvelle édition.

LETTRE LXXXV

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A LYON.

Après vous avoir très humblement remercié de votre belle lettre, dattée du 2 de ce mois, je commenceray à vous faire responce par l'action de grâces que je vous doibs pour votre *Phrygius*, que j'attendray en toute dévotion et patience. J'ay fait icy imprimer depuis peu un livre françois intitulé *Considérations sur la Sagesse de Charron*. L'auteur en est inconnu ; *aut saltem non vult nominari*, un temps viendra qu'il parlera¹. C'est un in-octavo de trente feuilles : j'en ay mis un dans votre paquet ; je vous prie de l'avoir pour agréable, lequel paquet je vous prie de me mander à qui vous désirez que je le délivre, estant accomply de tout ce que j'y veux mettre pour le présent.

Le Roy défunt mourut à Saint Germain le jedy jour de l'Ascension, à deux heures trois quarts après midy. Il fut ouvert le lendemain sur les dix heures du matin : on luy trouva le foye tout desséché comme aussi estoit toute l'habitude du corps ; un abscez crevé dans le mésentère de la largeur d'un fond de chapeau, avec quantité de pus espandu dans le *cæcum*, *colon* et *rectum*, qui en estoient tous gangrenez ; le pus en estoit un peu verdastre et fort puant. Il avoit vuïd quelques vers durant sa maladie ; on en trouva encor un grand dans son ventricule, avec cinq petits qui s'y estoient engendrez depuis peu pour le lait avec horrible quantité de sucre qu'il a pris durant sa maladie, *reclamantibus licet ac repugnantibus medicis*, auxquels il n'a presque point cru en toute cette dernière maladie. Il avoit aussy les deux poumons adhérens aux costes, et un abscez dans le gauche, avec beaucoup de sérositez dans le creux de la poitrine². Voilà tout ce qui s'en est dit, et dont tout habile homme peut mourir. M. Bouvard n'est plus rien : il a de réserve une bonne pension, et est retiré chez luy avec soixante-dix ans qu'il a sur la teste. M. Cousinot, son gendre, est premier médecin du Roy, et a suivy la fortune de son maistre, M. le Dauphin.³

1. *Considérations sur la Sagesse de Charron*, en deux parties par M. P. G. D. en M. PARIS, Claude Le Groult et Jean Le Mire, 1643 ; in-8°. Patin ne garda pas longtemps le secret sur le nom de l'auteur, et il apprend à Spon dans sa lettre du 17 août suivant que l'ouvrage fut écrit par Paul Chanet, médecin de La Rochelle. Celui-ci, du reste, ne tenait pas à l'anonymat autant que le disait notre auteur, car il publiait, l'année suivante, une seconde édition de son livre signée du sieur Chanet. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette seconde édition, ayant appartenu à Patin lui-même et portant inscrits de sa main sur la feuille de garde son nom et son titre : *Guido Patinus Bellovacus, doctor med. Paris...* Cf. la note : Lettre du 17 août 1643.

2. Voir sur la mort de Louis XIII la note de la lettre du 15 mai 1643.

3. Cousinot (Jacques), fils de Cousinot (Jacques), né à Paris en 1585.

J'ay grand désir de voir les Institutions de G. Hofmanus ; taschez de les faire mettre sur la presse bientôt après que vous les aurez reçues. Pour le *Palmarius de Pomaceo*¹, je ne l'oublieray point quand il se trouvera : il n'est pas mauvais. Le *Canonherius de admirabilibus vini virtutibus*, est un chétif ouvrage, aussy bien que tout ce qu'il a fait sur les *Aphorismes d'Hippocrate*, en deux volumes in-quarto fort gros. Il semble que ces meschants et misérables escrivains ne brouillent du papier que pour fournir les beurrières, et comme dit Martial : *Ne toga cordylis, ne penula desil olivis*.

J'ai céans *Loselius de podagra*², en 12 *fabra*. *Ab Aquapendente libellus de integumentis animalium*³ n'est pas nouveau, je l'ai vu in-quarto impression d'Italie. Tous les autres livres que vous m'indiquez me sont inconnus. Nous avons icy pour livres nouveaux, celui de M. de Saumaise, in-octavo fraîchement venu de Hollande, *Sub hoc lemma funus Linguae hellenisticæ sive confutatio. Exercitationis de hellenistis et lingua hellenistica*, etc. Tout le livre est de 25 feuilles in-octavo contre Dan. Heinsius⁴ : duquel neantmoins on n'a pas vu l'*Excitatio* de deça, ny M. Moreau mêmes à qui j'ay présenté vos baise-mains⁵.

Un chanoine de Limoges, nommé M. de Cordes, qui avoit une fort grande bibliothèque, et qui se connoissoit fort bien en livres, est icy mort depuis six mois. Il a ordonné par testament que sa bibliothèque fut vendue tout à un : quelques marchands se sont présentés et entr'austres le cardinal Mazarin, qui en offre dix neuf mil livres. On en a imprimé le catalogue : *in quo sunt pauci libri medici*. M. Rigaut, bibliothécaire du Roy, a mis au jour l'*Octavius de Minucius Félix*⁶, in-quarto *cum notis exercitationis de*

hellenistis et lingua hellenistica, etc. Un président de Toulouse, nommé M. de Gramont, est icy qui a fait apporter un corps d'histoire de France en latin, in-folio *ab excessu Henry IV*, imprimé à Toulouse, qui ne va que depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1628 ; mais on n'en fait point icy d'estat et n'a aucun débit. Il a dit au commencement, en parlant de l'histoire de feu M. le président de Thou, et en s'y comparant en quelque façon : *Thuanus plura ego, majora*. Mais le bon seigneur n'a que faire de craindre le coup, il ne viendra pas jusque à lui ; il n'approche en rien de M. de Thou ; son latin n'est guère bon ; il flatte fort les jésuites. Il n'y a pas un éloge qui vaille ; il y a peu de particularitez et n'est guère autre chose que le Mercure françois assez mal tourné : *Cum primum animum ad scribendum appulit, id sibi negotii creditit solum dari, Richelieu ut placerent, quas fecisset fabulas* ; car il a loué ce tyran mort partout où il a peu¹. Mais il n'est plus temps, la mort les a trompés tous deux : l'un est passé, l'autre est venu trop tard.

Ce 9 de juin madame de Brassac eut son congé de la Reine, il y a environ dix jours, et madame de Lansac eut le sien il n'y en a que trois. On a osté le gouvernement de la Bastille à M. du Tremblay², frère du père Joseph, capucin, et a esté donné à M. de Saint-Ange³, maistre d'hôtel de la Reine. On a osté la charge de surintendant des finances à M. Bouthilier⁴, et a esté donnée à MM. de Bailleur et d'Avaux ; ce premier estoit chancelier de la Reine président au mortier ; ce second est frère du prési-

phique sous forme de dialogue à l'étude du christianisme, a été édité bien des fois depuis le vix^e siècle jusqu'à nos jours. L'édition de Rigaud, dont parle Patin, venait d'être publiée, in-4^e, cette même année 1643.

1. Se reporter à la lettre de Patin du 2 juin 1643. Voir aussi, sur sur cet ouvrage, une note placée sous une lettre de Guez de Balzac du 15 février 1644, dans les *Mélanges historiques* de 1873 (page 485). Chapelain se montre presque aussi sévère pour l'ouvrage du président de Grammont que Guy Patin lui-même. L'assertion de Patin, déclarant que l'histoire de Grammont n'est que du *Mercure françois*, doit être rapprochée de l'aveu que fit cet auteur à Chapelain qu'il l'avait écrite d'après la *Gazette*. Dans la Bibliothèque historique de la France (Tome p. 456, n^o 21569), il est dit que le président de Grammont composa ses annales sur les mémoires des ducs de Mayenne et de Rohan et sur les actes publics. Voir aussi la lettre de d'Andilly à M. de Montrave, président au parlement de « Tolose ». Son appréciation est identique. Cependant Bayle dit que cette histoire était assez estimée. Cf. Tamizey de la Roche, *Op. cit.* T. II, p. 637.

2. De Bassompierre étant à la Bastille échangeait des confidences avec le gouverneur, du Tremblay. Celui-ci lui disait : « Vous sortirez quand le Cardinal sera mort. — Et vous aussi, sans doute, repartit Bassompierre. » — (Talleyrand, *Op. cit.* T. III, note 4, p. 43). Du Tremblay, frère du P. Joseph, devait sa place, en effet, au crédit de celui-ci auprès de Richelieu et il y avait des présomptions pour qu'il la rendit après la mort du Cardinal. On voit que leurs prévisions réciproques se réalisèrent. Ils sortirent tous deux de la Bastille.

3. Charron (*François*), marquis de Saint-Ange, premier maître d'hôtel de la Reine Anne d'Autriche. Il avait épousé la nièce de Servien.

4. Bouthilier (*Claude Le*), surintendant des finances, fut disgracié par Mazarin, et remplacé par d'Emery et par le président Le Bailleur.

mort en 1645. Docteur en médecine en 1618, doyen de la Faculté en 1624 et 1625. Professeur au Collège de France, charge dans laquelle il remplaça Chartier, en 1623. Médecin de Louis XIII, dès 1628, il était premier médecin du Dauphin, à la mort du roi, et fut alors nommé, comme l'indique Patin, premier médecin de Louis XIV. Il avait épousé Anna Bouvard, fille de Charles Bouvard, premier médecin de Louis XIII, et cette circonstance servit puissamment sa fortune.

1. Paulmier (*Julien Le*) dit *Palmarius* : *De vino et pomaceo libri duo*. PARISIS, 1588, in-folio. Voir sa note : *Lettre du 28 mars 1643*.

2. *De podagra tractatus morbi hujus indolem et curam diligenter exponens*, ROSTOCII, 1636 in-16, 1638 in-4^o ; LUGDUNI BATAVIVM, 1639, in-42 avec l'*Encomion podagra de Jérôme Cardan*. Losel (*Jean*), né à Brandebourg (Prusse) le 20 août 1607, mort à Königsberg le 30 mars 1655, professeur d'anatomie et de botanique à l'Université de cette ville.

3. Fabricio (*Jérôme*), connu sous le nom qu'il a illustré d'« Aquapendente », sa ville natale. Né à Aquapendente, près d'Orviété (Etats Romains) en 1537, mort le 21 mai 1619. Un des plus célèbres chirurgiens et anatomistes du seizième siècle. Élève de Fallope à l'Université de Padoue, succéda à ce maître en 1565. Ce grand chirurgien a laissé de nombreux ouvrages. Celui dont parle Patin, le *De integumentis corporis*, in-4^o, fut édité à Padoue en 1618. Voir la *Nouvelle Biographie générale* dans laquelle Ernest Grégoire résume sa vie.

4. Heinsius (*Daniel*), né à Gand en 1580 ou 1581, mort le 25 février 1655, philosophe et érudit célèbre.

5. Tout le paragraphe précédent de cette lettre a été supprimé dans les précédentes éditions.

6. *Minucius (Félix)*, un des premiers apologistes du christianisme, vivait au III^e siècle après J.-C. Son *Octavius*, introduction philoso-

dent de Mesmes, il a esté par cy-devant ambassadeur à Venise, en Pologne et Suède, depuis, à Hambourg, et qui est mesmes un des députez que la Reine envoie pour traiter de la paix générale: c'est un excellent homme, plein d'honneur et de mérite. Tout le monde croit icy que la Reine donneroit les seaux à M. le président de Bailleul, qu'elle aime fort il y a longtemps; mais il y a apparence qu'il n'est pas resserré pour cela, puisqu'elle l'a fait estre surintendant; à cause de quoy on croit icy que le chancelier qui bransle bien fort, sera un de ces premiers jours désappointé, et que les seaux seront rendus à M. de Chasteauneuf, qu'elle a tiré de prison d'Angoulesme, où il estoit il y a dix ans passéz. C'est un homme d'exécution, qui n'espargnera pas toute la séquelle et la troupe cardinalesque à laquelle les gens de bien espèrent que l'on fera bientôt rendre gorge de *tant d'or et d'argent* qu'ils ont pillé et volé *per fas et nefas*, sous la tyrannie de ce bourreau dont les poètes de ce temps faisoient rimer le nom à demy-dieu. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est de ces flatteurs poetastres et rimailleurs qui, par leurs flatteries gastent et corrompent les esprits de nos princes et de ceux qui nous gouvernent. Vous en verrez une très belle remarque dans l'histoire de M. le président de Thou, sur la fin de Henri II, en ces mots: *Nec inter postrema corrupti sæculi testimonia recensebantur poetæ Galli, quorum proventu regnum Henrici abundavit, qui ingenio suo abusi per fœdas adulationes ambitiosæ fæminæ blandiebantur, juventute interim corrupta*, etc.

On dit que tous les princes sont en estat de traiter de la paix universelle hormis l'Espagnol, qui n'y veut pas admettre les ambassadeurs du roi de Portugal, *de quâ contentione Deus ipse viderit*. Nous avons une reine régente très libérale et qui ne refuse rien. On dit icy que depuis un mois elle a donné la valeur de six millions. Je souhaite qu'il luy en prenne mieux qu'à la feu reine-mère, laquelle, au commencement de sa régence, donna prodigieusement à tous les grands, la plupart desquels l'abandonnèrent quand elle n'eut plus rien à leur fourrer. Elle a à faire à d'estranges gens, qui sont des courtisans. *Ulinam bene illic dat, et omnia ejus consilia sint fortunatissima et ex voto honorum*².

La Reine, en continuant son dessein, a pratiqué un proverbe grec, qui enseigne qu'il faut tuer les louveteaux après qu'on a tué les loups: *Stultus qui, occiso patres, inivit vivere liberos*. Elle a osté la charge de surintendant des finances.

1. « De cet homme », dans les anciennes éditions; tandis que le manuscrit porte le mot « bourreau », de même sur l'original, les termes « pillé et volé » sont deux fois soulignés.

2. C'était le moment où au début de sa Régence, dans l'enivrement de son pouvoir, Anne d'Autriche ne savait rien refuser aux courtisans avides, et où les finances et les grandes charges de l'État

à M. Bouthilier, il y a plusieurs jours, et depuis deux jours elle a osté la charge de secrétaire d'Etat à M. de Chavigny, son fils¹. On a ce 16 de juin aussy mandé au sieur de la Meilleraye, grand maistre de l'artillerie, qu'il ait à venir en la cour. Je pense que c'est pour luy oster le gouvernement de Bretagne²; il a outre cela de belles charges, et encore bien de l'argent caché, selon la doctrine de son cher prototype, qui ne faisoit la guerre et ne brouilloit tout que pour avoir de l'argent. Mais à propos de ce docteur à bonnet rouge, je veux vous faire part des vers latins qui me furent lrier donnés sur sa mort:

*Qui patribus populoque, et carnem rosit et ossa
Quàm merito carnem rosus et ossa perit.*

Je pense aussy que vous vous souvenez bien comme il revient de Tarascon à Paris dans une machine, avec laquelle, comme par le moyen d'un pont, il se faisoit entrée dans des maisons³ et comme on disoit aussy que son dessein estoit de devenir pape⁴, ou au moins patriarche de France, voicy d'assez bons vers sur sa machine et sur son pontificat.

*Cum foribus spretis, media in tabulata domorum
Richelio placuit scandere ponte novo:
Aut hoc in nostros fabricata est machina muros,
Aut aliquid, dixit Gallia, triste latet.
Astego, venit ad hoc post tot molimina, dixi
Quo sese posset dicere pontificem.*

Le garde des seaux de Chasteauneuf est à une lieue d'icy en sa belle maison de Montrouge, ou on croit qu'il n'at-

étaient au pillage, comme au temps de Marie de Médicis. La finesse de Patin ne pouvait manquer ce rapprochement. On chantait à la Cour les vers suivants:

*La Reine donne tout
Monsieur joue tout,
M. le Prince prend tout,
Le Cardinal fait tout,
Le Chancelier scelle tout.*

qui peignent la faiblesse de la Reine, la passion pour le jeu du duc d'Orléans, l'avarice du prince de Condé et la constante obéissance de Seguier au pouvoir royal. Cf. Cheruel, *op. cit.*

1. Chavigny n'avait pas attendu d'être relevé de ses fonctions. Dès que la disgrâce de son père avait été certaine, il s'était retiré et avait vendu sa charge de secrétaire d'Etat à Henri de Loménie de Brienne. Mazarin le fit cependant rentrer au Conseil comme secrétaire d'Etat, au mois de septembre 1643.

2. La Meilleraye se fit prier. Cette invitation lui paraissait impudable et il craignait qu'on ne voulût l'attirer à la Cour pour l'arrêter. Il avait été témoin de tant de précédents sous Richelieu. Le Cardinal Mazarin le fit rassurer. On voulait, non lui enlever le gouvernement de Bretagne que Madame de Chevreuse, au nom du parti des Importants, réclamait pour l'ambitieuse maison de Vendôme, mais en faire passer le gouvernement nominal à la Reine, en laissant au Maréchal toute l'autorité avec le titre de lieutenant du Roy.

3. Allusion à la litière en forme de grand lit dans laquelle se faisoit porter Richelieu dans son voyage de Tarascon à Paris.

4. Mazarin a relevé lui-même ce bruit dans ses carnets: *Il rè à Villequier dice che il cardinale defunto voleva esser rè e papa*. Le jeune roi tenait cette assertion des dames de la Cour (Chron. nat)

tend que l'heure d'estre rappelé pour reprendre les seaux. Le chancelier d'aujourd'hui est toujours en branle, et ne croye pas qu'il dure longtemps, combien qu'on dise qu'il ait reçu quelques bonnes paroles de la Reine qui semblent le confirmer. M. d'Elbeuf est icy de retour et Madame de Chevreuse aussy¹. Excusez ma prolixité, c'est qu'il ne m'ennuie pas de parler avec vous, *adeo suave est tanto amico colloqui*.

Je vous baise les mains très humblement, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 19 juin 1643.

M. d'Avaux, nouveau surintendant, dit hier au matin qu'il partiroit le mois prochain pour s'en aller en Allemagne où il espéroit d'y rendre de grands services à la France, sçavoir d'y faire la paix et qu'il tenoit presque assurée.

LETTRÉ LXXXVI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Je viens d'apprendre la mort de la pauvre Madame Anglois, dont je suis bien marry, je luy souhaite plus de repos en l'autre vie qu'elle ne s'en est donné en celle-cy,

1. Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou et de Madeleine de Lenoncourt, duchesse de Chevreuse, née en 1600, morte en 1679, mariée, en 1617, à Charles d'Albert, duc de Luynes, et en deuxièmes noces, en 1622, à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Ancienne favorite de la Reine, qu'elle avait servie dans ses intrigues contre Richelieu, elle avait été obligée, pour éviter l'emprisonnement, de fuir en Espagne. Rappelée par la reine Régente, cette femme belle, gracieuse et intelligente, mais passionnée pour les intrigues de partis et les luttes de la politique, allait reprendre contre Mazarin les trames qu'elle avait nouées contre Richelieu. M^{me} de Chevreuse qui traitait avec Mazarin au nom des « Importants » réclamait, en effet, l'éloignement du chancelier Pierre Seguier, poursuivi par les haines de cette faction, pour la part qu'il avait prise à la condamnation de De Thou et de Cinq-Mars et son remplacement par Châteauneuf. Mazarin fut un moment prêt de céder et Châteauneuf, revenu à sa maison de Montrouge, s'attendait, en effet, à chaque instant comme le montrent les lettres de Patin, à être appelé à la Cour pour recevoir les seaux.

Mais il avait présidé lui-même la Commission militaire qui condamna à mort le duc de Montmorency, et la princesse de Condé déclara qu'elle quitterait la Cour plutôt que d'être exposée à y rencontrer le meurtrier de son père. Mazarin, qui ne voulait pas se brouiller avec la maison de Condé et qui ne tenait pas, du reste, à introduire auprès de la Reine un rival éventuel, se décida à la lutte contre la duchesse de Chevreuse, les « Importants » et leur chef. Quant à Châteauneuf, il ne fut nommé chancelier que le 2 mars 1630. Ce ne fut pas pour longtemps, il dut rendre les seaux l'année suivante, le 3 avril 1631.

On sait qu'après un intervalle de quelques années, rempli par Molé, Pierre Seguier les reprit et les garda jusqu'à sa mort, survenue le 28 janvier 1672.

et comme je croy qu'elle aura. Je pense qu'elle est cause de sa perte, par l'inquiétude de son esprit. Pour ce que je l'ay veue icy, je vous prie de n'en point parler; elle ne me doit rien; il n'a tenu qu'à moy de prendre de son argent, puisqu'elle a eu le soin de m'en envoyer, je voudrois que pour plus grande somme la pauvre femme fut au monde, et à son aise, car elle avoit trois pièces bien engagées, sçavoir: son foye, son poumon et sa teste.

Thionville est assiégée, mais la prise en est fort incertaine. Chose certaine que le P. Caussin¹ est de retour, je le scais d'homme qui l'a veu, et qui a parlé à luy. La bibliothèque de M. des Cordes n'est guesre propre à un médecin, car c'est de son mestier dont il y a le moins de livres. J'ay veu M. vostre fils; je vous conseille, sauf néanmoins vostre meilleur advis, de le faire médecin; c'est à quoy il est le plus propre, et j'espère qu'il y réussira. Vous jugerez vous-mesme de sa disposition, quand vous le verrez ces vaccances.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 de juillet 1643.

Il n'y a icy rien de nouveau, sinon que M. de Nemours² a espousé mademoiselle de Vendosme³, laquelle a six ans plus que luy. M. de Guise est icy de retour⁴; rien autre chose, mais, *plura imminent*.

Je baise les mains à Madame Belin, et à MM. vos frères, avec vostre permission.

1. Cet ancien confesseur de Louis XIII, jésuite érudit et austère qui avait été disgracié par Richelieu (Cf. sa note: *Lettre du 3 janvier 1638*) ne put rentrer à Paris qu'après la mort du cardinal. Il avait écrit entre autres ouvrages: « *La Cour Sainte* », ouvrage ascétique qu'on a souvent imprimé et qui a été traduit dans toutes les langues. Cf. *Sommervogel in coll.* 902-927.

2. Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de), fils de Henri de Savoie, duc de Nemours et de Anne de Lorraine, fille du duc d'Anjou. Né en avril 1624, il n'avait, en effet, que dix-neuf ans lorsqu'il épousa Elisabeth de Vendôme, sœur du duc de Beaufort. Il fut tué en duel par celui-ci, le 30 juillet 1652. Une de ses filles devint reine de Portugal et l'autre duchesse de Savoie.

3. Elisabeth de Vendôme née du mariage de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, et de Gabrielle d'Estrées avec Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur. Elle mourut le 19 mai 1664.

4. Le duc de Guise, qui avait pris part à la révolte du comte de Soissons, avait été condamné à mort par le Parlement, il avait vécu à l'étranger jusqu'à cette année 1643, qui fut si favorable aux exilés du règne précédent. Cf. sa note: *Lettre du 5 mars 1636*.

LETTRE LXXXVII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULLAILLERIE, A LYON.

Je vous envoie deux livres pour l'Université, ensuite de l'*Apologie*, que m'avez mandé avoir autrefois veue à Lyon¹ ; ces deux derniers sont excellents, et de la mesme main que le premier, qui est de M. G. Hermant, etc., âgé de vingt-six ans, *quem hic omnes mirantur et suspiciant*. Les plus sçavants de deçà admirent l'esprit de ce personnage, et mesme l'évesque de Belley, *qui est mihi amicissimus*, ne le peut assez louer² ; j'espère que vous y prendrez plus de plaisir qu'aux kyrielles de M. du Val³.

Il n'y a rien de nouveau à la Cour, que M. de Nemours, âgé de dix-neuf ans, a espousé Mademoiselle de Vendosme, qui en a plus de vingt cinq⁴ ; que Thionville est assiégée et pressée par le duc d'Angnien ; et que M. de Guise est icy arrivé depuis trois jours, que l'on dit estre marié⁵ ; qu'il y a bien du trouble en Angleterre, et que tous les princes d'Italie ont fait des protestations contre le pape, etc. *Sæviti toto Mars impius orbe*. C'est le levain et la graine du Cardinal de Richelieu. On n'a pas encor osté les seaux à M. le Chancelier : *adhuc pendet dubius, sed nescio quando pendebit*. M. de Bassompierre dit que Madame la chancelière est une femme bienheureuse, qu'il y a plus de six semaines que son mary branle, qui néanmoins ne s'en lasse pas.

Depuis ce que dessus, j'ay reçu vostre belle lettre du 7 de ce mois, de *quâ in universum gratias ago*. C'est donc un chirurgien à qui j'ay donné vostre petit paquet, qui n'est guere gros ; je tascheray d'en faire un meilleur une autre fois.

*Nunc te marmoreum pro tempore fecimus : at tu
Si futura gregem suppleverit aureus esto.*

Pour le livre du chanoine de Montpellier, il est bien chez celui qui l'a imprimé. Cet authœur s'est tard advisé ; il

1. Ces ouvrages étaient des répliqués aux réponses qu'avaient faites les Jésuites aux « *Observations importantes* » publiées par G. Hermant. Première apologie pour l'Université de Paris. — Deuxième apologie pour l'Université de Paris. — Troisième apologie ou réponse de l'Université de Paris à l'apologie pour les Jésuites, 1643.

2. Le Camus (Jean-Pierre), évêque de Belley, né le 3 novembre 1582, mort à l'hôpital des Incurables le 26 avril 1652. Célèbre par sa liaison avec saint François de Sales, par son immense charité, sa piété, son désintéressement, sa profonde originalité et aussi par ses polémiques avec les ordres mendians qu'il poursuivait de ses sarcasmes. Cet infatigable prélat a laissé plus de deux cents volumes.

3. Allusion aux Litanies de la Sainte Vierge et des saints et des saintes ayant exercé la médecine que du Val avait prescrit de réciter pendant son décanat.

4. Cf. la note de Nemours : *Lettre du 12 juillet 1643*.

5. Il avait épousé à Bruxelles, le 11 novembre 1641, Honorée de Gliemes, fille de Geoffroy, comte de Grimbert et veuve de Albert Maximilien de Hennin, comte de Bossut.

ressemble au president Gramond, de Toulouse. Ces Gascons orientaux ne sont pas assez fins ; ils font provision de marée le vendredy-saint. Si ce Gariel s'appelle Pierre¹, il peut estre le chanoine de Saint-Pierre à Montpellier, qui fait espérer aux curieux, il y a longtemps, un livre des évesques de Montpellier, où il promet d'instruire le public d'un excellent évesque qui y vivoit il y a huitante ans, nommé *Guillelmus Pellicerius*², qui a esté un homme incomparable en sçavoir, qui résigna son évesché à son neveu, *quique, puriorum religionem amplexus*, fit un petit mariage de conscience avec une femme, de laquelle il eut plusieurs enfans, auxquels tous il avoit soin de faire donner de beaux et illustres noms, comme Phæbus, Hyacinthe, Diane, Minerve, etc. Vous verrez son esloge in *illustribus sancti Marthani*. C'est luy que M. de Thou. Hist. tome premier, fait authœur du livre. *Histoire des Poissons*, auquel Rondelet n'a presté que son nom³. Il avoit esté ambassadeur pour le Roy à Venise, du tems de François I^{er}. Si un malheureux apothicaire ne l'eust tué d'un quiproquo, il nous eust donné un beau Pline, in *quo elucidando*, il avoit travaillé longtemps avec de bons manuscrits qu'il avoit apporté de Venise⁴. Tous ses livres et ses escripts estoient dans la bibliothèque du Cardinal de Joyeuse⁵, que à peine seut-il jamais lire et escrire. Depuis sa mort tout a esté dévolu aux jésuites, qui en feront leur profit quelque jour, et qui sont trop fins pour s'en vanter⁶. Il y avoit entre'autres six grands Plines, tous annotés. Ce M. Chanoine feroit bien mieux de louer dignement ce grand homme, que de s'amuser à louer le cardinal ; mais Dieu soit loué, il

1. C'était, en effet, Pierre Gariel, chanoine et historien, né à Montpellier à la fin du seizième siècle, mort dans cette ville en 1670. Son livre fut publié sous le titre : « *Series episcoporum Magalonensium et Montispeliensium ab anno 431 ad annum 1652* » ; TOULOUSE, 1652-1665, in-fol.

2. Pellicerius (Guillelmus) — Guillaume Pellicier, — évêque de Montpellier. Se démit de son siège en 1527, en faveur de son neveu qui s'appela comme lui Guillaume Pellicier et mourut en 1529.

3. Cf. la note de Rondelet : *Lettre du 4 janvier 1633*.

4. Pellicier (Guillaume), né vers 1490 à Manguio près de Montpellier, mort au château de Montferrand, en ce diocèse le 25 janvier 1568. Neveu de Guillelmus Pellicerius, évêque de Montpellier, qui se démit de son siège en sa faveur. Prélat érudit et diplomate habile, il reçut de François I^{er} plusieurs importantes missions. Son orthodoxie et ses mœurs furent incriminées et il fut enfermé dans le château de Beaucaire, d'où il ne sortit que sur les instances du clergé de Narbonne. Si, comme le dit de Thou, Guillaume Pellicier n'a pas écrit lui-même l'histoire des poissons de Rondelet : « *Piscibus morinis libri XVIII, in quibus vivæ piscium imagines expressæ sunt* ». LECURDI, 1554, il l'aida du moins beaucoup, dans la composition de cet ouvrage. Pellicier mourut empoisonné par un pharmacien qui lui fit prendre des pilules de coloquinte.

5. François, duc de Joyeuse, fils de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, et de Marie de Bartanay, fille du comte de Bouchage, né le 24 juin 1562, archevêque de Narbonne en 1582, Cardinal en 1583. Fait archevêque de Toulouse puis archevêque de Rouen en 1604. Mourut doyen des cardinaux à Avignon, le 27 août 1615, à l'âge de 53 ans.

6. Moreri dit aussi que ses manuscrits sur Pline restèrent dans la bibliothèque des Jésuites de Paris.

est en plomb. On dit icy que M. de Noyers revient en grâces et à la cour, *nullis præstantior unus*, tel qu'estoit le médecin d'Homère¹.

Je vous baise les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 14 juillet 1643.

LETTRÉ LXXXVIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Je ne vous le diray plus qu'une fois ; je ne souhaite ni n'attends rien pour avoir traité feu madame Langlois, ni M. vostre frère. Je me contente de vostre amitié et de vos bonnes grâces, lesquelles, jusques icy m'ont bien obligé à davantage, en quoy je n'ay manqué que de pouvoir ou d'occasion, et jamais de bonne volonté. Si M. vostre fils veut tout de bon embrasser la médecine, j'espère qu'il y réussira. Dieu luy en face la grâce ; j'y feray ce que je pourray de mon costé, et s'il me croit, comme j'espère qu'il fera, je tascheray de contribuer afin qu'il s'en retourne d'icy chargé de bonnes despoilles ; j'y tiendray la main, si j'y suis, afin qu'il ne perde pas son temps et tascheray de le mettre dans un bon chemin s'il me veut croire. Quand vous prendrez la peine de luy escrire, exhortez-le qu'il me vienne voir souvent, je feray de mon costé afin que ces petits voyages ne luy soient point tout à fait infructueux.

Il n'y a rien icy de nouveau, sinon que la mort du pauvre marquis de Gèvres² devant Thionville, avec les blessures de MM. Gassion³ et Dandelot⁴, mais on dit

1. Partisan déclaré des droits de la Reine, Sublet de Noyers qui avait protesté contre l'acte de la déclaration qui limitait son pouvoir, n'avait pas été appelé, pour ce motif, à faire partie du conseil de régence et avait quitté la Cour ; l'opinion et sans doute lui-même pensaient qu'après un témoignage aussi éclatant de fidélité et de dévouement, il serait rappelé par la Reine. C'est ce sentiment qu'interprète Patin. Il se trompait. Anne d'Autriche oublia ce vieux serviteur de l'Etat qui ne parut plus à la Cour. Voir ce que dit Michelet à son sujet. Il l'appelle « un sot fieffé, dangereux et haineux », et l'accuse d'avoir fait détruire, « par un sentiment de pudeur », « la Léda » de Michel Ange du Palais de Fontainebleau. Bazin le qualifie « d'ambitieux et dévot ».

2. De Gèvres (Louis Potier, marquis de). Maréchal de France, fils de René Potier, duc de Trèves, pair de France et de Marie de Luxembourg, né en 1610, mort en 1643, au siège de Thionville où il se couvrit de gloire. Il ne reçut pas moins de quarante et une blessures et fut tué par les éclats d'une mine.

3. Gassion avait été grièvement blessé. Il fut nommé maréchal de France après la reddition de Thionville. Cf. sa note : *Lettre du 5 décembre 1641*.

4. Coligny (Gaspard de), duc de Chatillon, marquis d'Andelot, petit-fils de l'amiral et fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France, connu sous le nom du maréchal de Chatillon et fils d'Anne de Polignac. Il était lieutenant général des armées et mourut en 1649.

que la ville sera bientôt à nous, et que les Espagnols ne la sçauraient secourir à tems. *In republica litteraria nihil novi* : on achève icy les Opuscules de feu M. de Bailou, qui sont des traités de *Calculo adversus Fernelium* ; de *rheumatismo* ; de *sedimento urinarum*, etc. On ne parle icy que de harangues funebres, qui ne sont la plupart que flatteries et impertinences. *In hoc posita est infelicitas nostra*, qu'il faut que nous soions toujours gouvernés par quelque prestre, ou moine ou estranger. M. le cardinal Mazarin est icy le grand des grands, et a près de la Reyne plus de credit que pas un¹. Combien, il pourra durer, je n'en sçay rien : *metas nec tempora pono*, car il y a icy beaucoup de gens qui disent qu'il veut imiter le marquis d'Ancre² : mais pour moy, je me contente du présent, *non est nostrum scire momenta neque tempora*. Le pape a fait quinze nouveaux cardinaux italiens, où il confisque des charges pour cinq cent mil escus, qui seront employés à faire la guerre au duc de Parme ; la plupart de ces nouveaux élus estoient de ses valets et ses domestiques ; et les voilà aujourd'huy *Romani proceres, rerum domini* : ou plustost, comme dit Scaliger en ses Epistres : *una Vaticanâ pluvia tanquam fungi nati*. On a icy imprimé, et se vend publiquement en deux volumes in-8°, le recueil des pièces de Saint-Germain contre la défunte Eminence ; on l'a aussi imprimé à Rouen in-4° ; nous l'aurons dans huit jours.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 12 d'aoust 1643.

1. Jules Mazarin, dont l'autorité s'affirmait de plus en plus dans les conseils de la Reine, était né à Pescina (Abruzzes) le 14 juillet 1602. Capitaine dans l'armée papale en 1622, entré dans l'état ecclésiastique en 1632, venu en France en 1634, il est remarqué par Richelieu qui l'emploie à des missions difficiles, le fait naturaliser Français en 1639 et obtient pour lui le chapeau de Cardinal en 1641. Fut premier ministre de Louis XIII et de Louis XIV depuis 1643, jusqu'à sa mort, survenue le 9 mars 1661, à Vincennes.

Il avait un frère et trois sœurs. Le premier, Michel Mazarin, fut cardinal-archevêque d'Aix et mourut à Rome en 1648. Sa sœur aînée épousa un gentilhomme romain Martinozzi et en eut deux filles : l'une mariée au duc de Modène, la seconde à Armand de Bourbon, prince de Conti. La seconde épousa Michel Mancini et eut trois fils et cinq filles. Les deux premiers furent tués jeunes, le troisième fut le duc de Nevers. Les cinq filles furent : la duchesse de Vendôme, la comtesse de Soissons, la connétable Colonna, la duchesse Mazarin, la duchesse de Bouillon.

2. Concini, marquis d'Ancre, gouverneur de la Normandie et maréchal de France. Tué avec l'assentiment du roi par Vitry, dans la cour du Louvre le 24 avril 1617.

LETTRE LXXXIX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Je viens de trouver une des vôtres, escripte il y a neuf mois, à laquelle je ne pense pas avoir fait réponse ; cette seconde vous en servira, puisqu'ainsi est qu'elle n'a pas été tout-à-fait perdue. Pour le *Capucin* que vous y demandiez ; je crois que l'avez reçu. Pour le gazetier, jamais son nez ne fut accommodé comme je luy accommoday, le 14 d'aoust de l'an passé, aux requestes de l'hostel en présence de quatre mil personnes. Ce qui m'en fasche, c'est que *habet frontem meretricis, nescit erubescere*. On n'a jamais veu une application si heureuse que celle de S. Hierosme, — epistola 100 ad *Bonasium*¹, contre ce *nebulo et blatero* : car, voilà les deux mots dont il me fit procez, qui est néanmoins une qualitez qu'il s'est acquise par arrest solennellement donné en l'audience. Je n'avois rien escript de mon plaidoye, et parlay, sur-le-champ, par cœur près de sept quart d'heures : j'avois, depuis, commencé à le resoudre par escript, mais tant d'autres empeschements me sont intervenus que j'ay esté obligé de l'abandonner ; je n'en ay que trois pages d'escriptes, et il y en aura plus de quinze².

Pour l'épistre qui est au commencement du Sennertus, je vous en enverray à part ; je l'ay fait imprimer in-quarto pour en donner à une infinité de gens qui m'en demandoient. Le bonhomme de Bourbon m'a aussy regalé de six vers sur ce sujet, dont je vous feray part.

1. Patin a écrit Bonasium. Mais c'est Bonosum, d'après l'épître de Saint Jérôme. (*Patrologie latine de Migne*. T. 22. P. 475; *Epistola* 40.)

2. L'histoire est des plus connues et se trouve dans tous les ouvrages et dans toutes les notices consacrées à Patin. Je ne puis cependant me dispenser de la rappeler ici. La situation s'était aggravée entre la Faculté et Renaudot. Les consultations charitables prenaient tous les jours un plus grand développement. Quinze docteurs de Montpellier auxquels la Faculté contestait, en vertu d'une ordonnance de Blois 1479, le droit d'exercer à Paris, assistaient Renaudot et ses fils dans les consultations de la rue de la Calandre. La Faculté frémissante, contenue par Richelieu et ne pouvant faire fermer le bureau d'adresses, en était réduite, comme on l'a vu (*note de la lettre du 15 mai 1641*), à une guerre de pamphlets. En attendant, elle s'était vengée sur les fils du gazetier qu'elle avait toujours refusé d'admettre aux examens et qu'elle n'avait enfin admis, sur les instances de Vaultier, qu'à la condition qu'ils s'engageraient par serment à renoncer au commerce de « friperie » de leur père. Ils eurent le courage de se soumettre à cette humiliation. Cependant Renaudot, poussé à bout par les violentes attaques de Patin dans la préface des « *Opera omnia* » de Sennert, committ l'imprudenc d'attaquer lui-même son redoutable adversaire. L'affaire fut portée devant le maître des requêtes, Aubry. Patin s'en tira par une petite lâcheté que l'histoire lui reproche justement. Il déclara que les termes injurieux de *nebulo* et de *blatero* dont il s'était servi ne visaient pas Renaudot, mais Guy de la Brosse, le médecin de Louis XIII, fondateur « du Jardin du Roi », qui avait outragé la Faculté dans son ouvrage de *Plantis*, et les parties furent renvoyées dos à dos. Mais Renaudot ne se tint pas pour battu. Guy de la Brosse étant mort, il fut trouver sa sœur, l'intéressa à son procès et poursuivit cette fois Gui Patin devant les Juges de requêtes de l'Hôtel. Notre auteur se défendit lui-

M. Naudé a fait imprimer icy, il y a environ quinze ans, un livret intitulé : *Advis pour dresser une bibliothèque*, etc., et rien plus. Il est aujourd'huy bibliothécaire du Mazarin, qui a achepté vingt deux mil livres la bibliothèque de M. des Cordes, qui se monstre à ceux qui la veulent voir¹. Pour les lentilles, *ad promovendam eruptionem variolarum*. Je leur baise les mains, comme aussi à tous les modernes qui l'ont escript ; je ne croy pas mesme que le gayac soit sudorifique, à proprement parler, veu qu'il ne fait pas suer qu'autant que l'on couvre fort et que l'on chauffe les malades. Sy j'ay jamais du loisir je renverray ces difficultéz au traité que j'en ay commencé, mais il n'est guère avancé.

Je vous baise très humblement les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très obéissant et affectionné serviteur.

De Paris, ce 12 d'aoust 1643.

PATIN.

LETTRE XC

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE,
RUE DE LA POULAILLERIE, A LYON.

Le petit paquet qu'avez reçu ne mérite pas vos remerciemens, je suis bien marry qu'il ne vaut mieux. Des *Considérations sur la Sagesse de Charron*, le vray autheur, qui n'aime pas d'estre connu, est M. P. Chanet, médecin de la Rochelle. J'ay eu le livre manuscrit entre mes mains fort longtemps pour en avoir le privilège. Les imprimeurs au lieu de P. C. qui seroit Pierre Chanet, ont failly, en mettant P. G. Il est agé d'environ quarante ans ; il est fort sçavant, sanguin, mélancholique, qui a fort voyagé ; il est fils d'un ministre de Marans, qui est encor vivant. Il est de la religion de son père, qui médite autre chose ; il est icy fort loué ; on dit qu'il escript presque aussy bien que Balzac².

même, parlant d'abondance pen lant cinq heures d'horloge avec une éloquence, une érudition et un esprit qui émerveillèrent ses juges. Ceux-ci le mirent hors de cause. En sortant de l'audience, il rencontra le malheureux Renaudot : « Monsieur, lui dit l'implacable railleur en l'abordant, vous pouvez vous consoler car vous avez gagné en perdant. — Comment donc ? répondit le gazetier ! — C'est que vous étiez camus lorsque vous êtes entré et que vous en sortez avec un pied de nez ». — Les registres de l'Ecole contiennent une analyse de cette célèbre audience du 14 août 1642, qui a été rédigée par Guillaume du Val, alors doyen de la Faculté. T. XIII, fol. 141 et suiv.

1. Gabriel Naudé publia aussi le catalogue de cette bibliothèque, à la suite de l'Eloge de Cordes : « *Joannis Cordesii ecclesie Lemovicensis Canonici*. — *Bibliothecæ Cordesianæ Catalogus*, 1643, in-4^o.

2. L'impression de cet ouvrage était due aux soins de Patin qui avait depuis longtemps le manuscrit entre les mains (*voir sa lettre*

On a mis icy au jour deux petits livrets, qui sont rares et précieux en leur sorte, dont l'un est la *Rome ridicule*, du sieur de Saint-Amant¹, et l'autre est *Clarissimorum virorum Antonii, et Loissorum patris ac filii vita*. Le cardinal de Richelieu est estrangement sanglé dans ce petit livre. L'un estoit advocat en parlement, et l'autre estoit conseiller de la grande chambre². On fait icy plusieurs harangues funesbres, mais tout cela est indigne de vous. Quand je voys ce galimatias si laudatif de diverses personnes mortes, je me souviens de ce beau passage de saint Augustin : *Cruciantur ubi sunt, laudantur ubi non sunt*. Les livres qui furent faits l'an 1606 et l'an 1607 contre le pape Paul V pour la défense des Vénitiens ont fait plus de tort à la papauté que les armes des Vénitiens n'eussent peu y faire, si nostre grand roy Henry IV ne s'en fust heureusement meslé et n'en eut fait faire l'accord par son autorité³. Voyez ce qu'en dit Barclay en son *Ephormion*, *partie 2*.

Je ne puis attendre de nos imprimeurs rien de bon. *Sunt enim mera aucupia crumenarum, et impuri lucriones, solo reipublicæ literariæ incommodo nati*. Les bons Estiennes⁴, Plantin⁵, Vincens et Gryphes sont morts : *Vixque superest alius qui tantorum heroum semen suscitare dignus sit*. Je vous prie de pardonner à ma liberté.

Je vous baise très humblement les mains, et, après vous

à Spon du 19 juin précédent). Il fait remarquer lui-même que les imprimeurs se sont trompés en mettant P. G. D. en M. pour P. G. D. en M. (Pierre Chanet, docteur en médecine). Voir sur lui la lettre à Spon du 3 mars 1656, dans laquelle Patin annonce sa mort. — Pierre Chanet était un médecin, philosophe et écrivain fixé à La Rochelle. Dans son livre sur « La Sagesse de Charron » il attaqua l'auteur et son maître Montaigne et s'attira une vive réplique de Sorbières (V. sa biographie dans Arcère : *Histoire de La Rochelle*).

1. Saint-Amant (*Mars-Antoine-Gérard* de), poète né à Rouen, admis à l'Académie française en 1534, mort en 1661. Ses pièces de poésie sont médiocres. « La Rome ridicule » est une des moins mauvaises. Comme il récitait très bien ses vers, Combaud composa sur lui cet épigramme :

Tes vers sont beaux quand tu les dis,
Mais, ce n'est rien quand je les lis,
Tu ne peux pas toujours en dire;
Fais donc que je puisse les lire.

2. *Clarissimorum virorum Antonii et Loissorum patris ac filii vita*. Ce petit livret contient les biographies d'Antoine et de Charles Loisel. Loisel (*Antoine*), juriconsulte et écrivain, né à Beauvais en 1536, mort le 28 avril 1617. On a de lui : *Institutes coutumières, ou manuel de diverses et plusieurs règles, sentences et proverbes du droit coutumier et le plus ordinaire de France*. PARIS, 1606, in-4°. — Son fils Charles, conseiller de la grande chambre, vivait au commencement du xvii^e siècle et est moins connu. Il a écrit : *Trésor de l'histoire générale de notre temps depuis 1610, jusqu'à 1628*. PARIS, 1636, in-8°.

3. Nous avons (*note de la lettre du 2 octobre 1635*) consacré une remarque au différend qui s'éleva entre Paul V et le gouvernement de Venise en 1606-1607. L'affaire eut une certaine gravité et le Sénat songeait à l'introduction du calvinisme à Venise, quand le Saint Père, devenu prudent, se décida à faire quelques concessions. Il s'adressa à Henri IV dont les ambassadeurs Joyeuse et d'Ablancourt dénouèrent le conflit.

4. Les Estienne, célèbre famille d'imprimeurs et de savants français, dont le chef Jean Estienne vivait à Paris de 1470 à 1520. — Robert Estienne son fils, né à Paris en 1503, mourut à Genève en 1559.

5. Christophe Plantin, imprimeur français, né à Saint-Avertin, près de Tours, en 1514, mort à Anvers en 1589.

avoir derechef remercyé de tous vos beaux présents, je vous pry de croire que je suys et seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble, et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 17 aoust 1643¹.

DE L'UTILITÉ D'UNE CURE A CHATEL-GUYON APRÈS LA GRIPPE A FORME GASTRO-INTES- TINALE

Par le D^r L. BARTOLI,
ancien interne p^{re} des hôpitaux de Paris ; médecin consultant à Châtel-Guyon.

Parmi les affections aiguës laissant longtemps après elles des troubles fonctionnels, il n'existe certes pas d'affection plus tenace que la grippe à forme gastro-intestinale. Sans vouloir décrire les symptômes de cette maladie si commune dans ces dernières années, rappelons seulement les troubles les plus saillants de cette forme de la grippe à laquelle la grande majorité des gens a payé son tribut. C'est l'*anorexie*, allant parfois jusqu'à l'intolérance gastrique absolue, accompagnée quelquefois même de vomissements ; c'est une *constipation* opiniâtre avec un météorisme pénible, ou bien fréquemment une *diarrhée* avec coliques très vives, présentant l'aspect de la diarrhée dysentérique avec des selles glaireuses, parfois même sanguinolentes ; dans ce dernier cas en particulier l'abattement est très fréquent et très prononcé. L'organisme est tellement imprégné par le bacille de Pfeiffer et les toxines qu'il sécrète que longtemps, des mois, des années même après la période aiguë, il en conserve cette imprégnation et éprouve d'autant plus de peine à se débarrasser de ce poison qu'il existait auparavant des troubles digestifs plus ou moins accentués. Ne voit-on pas, en effet, surtout chez les sujets dont les organes digestifs ne fonctionnent pas régulièrement, très souvent, chaque année, au moment de l'hiver, cette forme de grippe réapparaître ? Il n'y a pas précisément une nouvelle infection, mais une recrudescence d'un état latent.

Après cette attaque de grippe, il reste une atonie générale de tous les organes. Si presque toutes les fonctions sont atteintes, si le cœur, le rein, le foie, le système nerveux sont plus ou moins troublés, l'intestin en particulier paie une large part à cette infection.

En favorisant les troubles fonctionnels antérieurs ou en créant ces troubles, la grippe prédispose l'organisme à des affections nouvelles, la résistance du terrain étant diminuée. L'appendicite n'est-elle pas en effet plus fréquente depuis l'apparition de la grippe ? Cette fréquence n'augmente-t-elle pas avec la recrudescence des épidémies grippales ? Car, bien que l'appendicite ne reconnaisse pas comme cause unique la grippe, elle est bien plus fréquente depuis quelque temps qu'auparavant, et pourtant les conditions de l'existence n'ont pas varié depuis ces dernières années. N'en est-il pas de même de l'entérite dont on a vu depuis quelques hivers de véritables épidémies ? Que ce soit une affaire de diminution de résistance des organes qui offrent alors une prédisposition particulière à d'autres infections ou à des infections que nous possédons en nous à l'état latent,

1. Le manuscrit original des lettres à Spon ne contient pas cette lettre.

que ce soit une affaire d'intoxication par le bacille de Pfeiffer lui-même, il est indéniable que la grippe gastro-intestinale, en laissant après elle une atonie du tube digestif, favorise l'apparition de ces deux maladies de plus en plus fréquentes : l'entérite et l'appendicite.

Que se produit-il en effet après une attaque de grippe à forme gastro-intestinale ?

Par suite d'une atonie générale, l'estomac et l'intestin perdent de leur énergie motrice et sécrétoire, il en résulte une *dyspepsie nervo-motrice*. Le ralentissement des fermentations digestives diminue l'absorption et l'élimination des substances ingérées, les poisons alimentaires qui se produisent d'autant plus facilement que la digestion est retardée, pénètrent dans l'organisme et intoxiquent l'individu. La circulation sanguine étant elle-même ralentie par l'effet du poison grippal et d'une alimentation défectueuse, les tissus deviennent moins résistants à ces poisons, la muqueuse intestinale qui leur sert de barrière, moins résistante à son tour, se laisse traverser, il en résultera, suivant le point de l'organe atteint, une appendicite ou une entérite. Ce mauvais état des fonctions digestives, joint à l'intoxication de l'organisme, en particulier du système nerveux, déterminera un *état asthénique*, une dépression nerveuse marquée qui se traduira par de la neurasthénie. Nous sommes alors arrivé au terme de l'imprégnation. Le malade est un *neurasthénique-dyspeptique* ne digérant plus, ayant des éructations, des palpitations violentes, des bourdonnements d'oreilles ; il a une constipation ou parfois des garde-robes fétides suivies de périodes d'anéantissement ; c'est enfin un candidat à l'entérite ou à l'appendicite. En même temps qu'il existe un affaiblissement de l'état physique, le moral est déprimé ; de même que le grippé a du dégoût pour la nourriture, il éprouve de même de la répulsion pour tout travail physique ou intellectuel quelconque.

Si la grippe laisse une imprégnation nuisible sur le tube digestif de l'adulte, combien plus profonde chez l'enfant où le tube digestif est plus fragile et où les perturbations des voies digestives ont un retentissement plus grand encore sur toute la nutrition.

L'individu convalescent d'une grippe à forme gastro-intestinale est un malade qui est prédisposé à une des affections que nous avons citées plus haut. On doit donc lutter contre cet état atonique de tout l'organisme, contre cet état de dépression nerveuse, et c'est pour arriver à ce but qu'une cure à Châtel-Guyon est indiquée ; par cette cure on rétablira l'équilibre des fonctions et on prévient ces affections que bien souvent on aurait pu éviter.

Que fera en effet l'eau de Châtel-Guyon sur ce tube digestif intoxiqué par le poison grippal ? Elle combattra l'*atonie gastro-intestinale* et elle combattra en même temps l'*asthénie nerveuse*.

L'eau de Châtel-Guyon combattra l'atonie gastro-intestinale par les sels qu'elle renferme et qui exercent chacun une action spéciale sur les différentes parties du tube digestif.

Par le chlorure de magnésium qui excite les fibres lisses de l'organisme, cette eau active les contractions musculaires de l'intestin, de l'estomac et des canalicules biliaires,

Les contractions péristaltiques de l'intestin augmentent, les matières stercorales séjournent moins longtemps, les fermentations intestinales sont réduites au minimum et cette anémie, appelée par Duclos l'*anémie stercorale*, disparaît. Les glandes de l'intestin sécrétant davantage, les substances assimilables, telles que les phosphates qui, très souvent, en présence des fermentations intestinales, se précipitent et sont par là un indice d'une mauvaise assimilation, sont complètement dissous et passent dans la circulation. Les lésions inflammatoires qui débutent par une stase veineuse dans la région sous-glandulaire de la muqueuse (lésions qui seront le point de départ de l'entérite ou de l'appendicite) disparaissent. La sécrétion de la bile enfin est activée et par là même les mouvements péristaltiques de l'intestin qui, comme on le sait, sont favorisés par la bile, augmentent.

Par les chlorures que cette eau contient, en particulier, par le chlorure de sodium, l'appétit est excité. Ce sel, en effet, augmente la sécrétion du suc gastrique et diminue les fermentations. La circulation est activée, la désassimilation des albuminoïdes est augmentée et l'urine contient une plus grande quantité d'azote.

Enfin l'activité du rein est augmentée et le poison grippal s'élimine rapidement par les urines plus abondantes ; il se fait un véritable lavage du sang.

L'eau de Châtel Guyon agit donc comme un agent stimulant et désinfectant de tout le tube digestif.

Il n'est pas jusqu'au bicarbonate de fer, contenu dans cette eau, qui augmente les oxydations et reconstitue les globules sanguins. La composition de l'eau de Châtel-Guyon n'a-t-elle pas fait dire à Gubler qu'elle est une véritable *lymphe minérale*.

Par les bains d'eau courante très chargée d'acide carbonique et très minéralisée, il se produit une dérivation puissante qui amène une décongestion des organes internes et une suractivité de la circulation.

En résumé, par l'action des principes salins contenus dans cette eau, les fonctions de l'estomac et de l'intestin étant activées, la nutrition est augmentée, l'activité du foie augmentant, la sécrétion de la bile redevient normale, il en résulte une meilleure digestion et une évacuation plus rapide des aliments dans l'intestin. La circulation sanguine devient plus rapide et plus riche en éléments et en plasmé. L'équilibre se rétablit et l'état de dépression nerveuse disparaît.

Par l'air très pur de Châtel-Guyon et par le repos l'organisme se tonifie et après une cure aux eaux, le grippé rentre chez lui, relevé moralement et physiquement à l'abri de ces deux affections si fréquentes : l'entérite et l'appendicite. Il a fait de la vraie thérapeutique, celle qui consiste à prévenir les accidents et non à les guérir.

D^r L. BARTOLI,

Médecin consultant à Châtel-Guyon.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

ANALYSES

L'Art Dentaire à la portée du Médecin. Conseils pratiques, par le D^r Louis GOURC, dentiste des hôpitaux de Paris, ex-professeur de l'École dentaire : Un volume in-16° avec 73 fig. 4 fr. — A. MALOINE, éditeur, 25-27, Rue de l'École-de-Médecine, 25-27, Paris.

Comme son titre l'indique, ce petit aperçu d'art dentaire est destiné à mettre au courant les jeunes débutants et les médecins ruraux qui désirent soigner, obturer ou arracher les dents dans leur clientèle, alors que celle-ci est éloignée du dentiste.

Ce n'est pas une œuvre théorique de haute science, ainsi que s'en excuse l'auteur, mais plutôt un petit ensemble de conseils pratiques succincts, ce n'est pas non plus une compilation de tous les procédés ou moyens modestes ou plus importants employés par les nombreux praticiens, mais la description de la façon d'opérer habituelle, quelquefois cependant avec une pointe d'originalité.

L'auteur débute par le nettoyage de la bouche, intervention primordiale devant précéder toute thérapeutique buccale ou d'ordre général (traitement mercuriel), il passe ensuite au traitement de la carie, à l'obturation au ciment, à l'amalgame et même à l'aurification ; il mentionne l'arthrite, la cure radicale et rapide des fistules d'origine dentaire, les kystes radiculaires, effleure à ce propos la réimplantation et la dent à pivot, abordant enfin les redressements, la prise d'empreinte, les abrasions, caries du collet, etc..., il termine ce chapitre important de la thérapeutique par l'arthrite alvéolaire, la sinusite maxillaire et les accidents dus à l'éruption difficile des dents de sagesse.

Le chapitre qui suit traite assez longuement des avantages et inconvénients de l'extraction des dents de lait et à ce propos la question des végétations adénoïdes tient une large et légitime place.

Enfin l'extraction des dents, partie importante de l'ouvrage, est décrite avec un mode opératoire spécial à l'auteur qui donne des résultats plus sûrs avec moins de douleur pour le patient. Quelques applications particulières peu connues d'instruments spéciaux tels que la pince de homard pour la luxation des dents de sagesse inférieure par exemple, sont mentionnés dans la deuxième partie de ce volume que tout médecin tiendra à cœur de lire ou de consulter s'il veut devenir un praticien modeste mais consciencieux. Un grand nombre de figures et dessins que l'on y trouve seront d'un grand secours pour le débutant.

Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie et des Sciences qui s'y rapportent, par EMILE LITTRÉ, membre de l'Académie française et de l'Académie de médecine. 21^e édition entièrement refondue, par le D^r A. GILBERT, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris. 4 vol. gr. in-8 de 2000 pages à

2 col. avec 1000 figures. 25 fr. En vente : 1^{er} fascicule. 5 fr. (Librairie J.-A. Baillièrre et fils, 49, rue Hautefeuille, à Paris.)

Le *Dictionnaire de médecine* de Littré est l'un des plus vénérables de la médecine. Il a, en effet, connu la gloire de vingt et une éditions successives et l'an prochain le saluera centenaire.

Sous la puissante impulsion de Littré l'œuvre primitive de Capuron, de Nysten, de Bricheteau et de Jourdan avait pris l'ampleur d'un véritable monument scientifique faisant autorité auprès du monde médical ; ce n'est pas un Dictionnaire de médecine quelconque, c'est une sorte de code faisant loi et devant qui chacun s'incline. C'est le Dictionnaire !

Après la mort de Littré, son œuvre ne périclita pas, ainsi qu'en témoignent les multiples éditions parues depuis lors. Toutefois il lui fallait un continuateur.

M. le D^r Gilbert, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris a bien voulu en accepter la charge et l'honneur.

C'est en réalité une œuvre entièrement nouvelle, la révision ayant été faite mot par mot pour mettre le livre au courant des acquisitions nouvelles. Les mille figures intercalées dans le texte sont également entièrement renouvelles.

Le *Dictionnaire de médecine* de Littré n'est pas seulement une liste de mots accompagnés d'explications succinctes, un vocabulaire dont les définitions sont d'ailleurs irréprochables, le nom de Littré étant au point de vue philologique une garantie absolue ; il est descriptif non moins qu'explicatif, il donne le moyen de comprendre toutes les locutions usuelles dans les sciences médicales ; il permet, par la multiplicité de ses articles, d'éviter des recherches dont l'érudition la plus vaste ne saurait aujourd'hui se dispenser ; il forme en même temps une encyclopédie complète, présentant un tableau exact de nos connaissances, mis au courant des progrès de la science et des besoins usuels de la pratique journalière.

Par suite du travail considérable nécessité par la refonte complète de cette nouvelle édition, et bien que ce travail ait déjà été commencé depuis plus de trois ans, le Dictionnaire de Littré et Gilbert paraît en 5 fascicules à 5 francs qui seront régulièrement publiés tous les deux mois, de façon à ce que l'ouvrage soit complet en janvier prochain.

PHTISIE, BRONCHITES, CATARRHES. — L'Emulsion Marchais est la meilleure préparation créosotée. Elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. De 3 à 6 cuillerées à café par jour dans lait, bouillon ou tisane.

D^r FERRAND. — *Trait. de méd.*

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle, Prière de lui écrire directement.

L'Art d'élever le Nouveau-né, par le Dr MAGNUS, 7^e édition. 1 vol. in-16, 192 pages. (A. POINAT, éditeur, 4, rue Royer-Collard, à Paris, et 9, rue de Marseille, à Lyon) (publications médicales et scientifiques.) Prix : 1 fr. 50.

Nous nous faisons un devoir de signaler cet ouvrage à nos lecteurs. L'accoucheur et la sage-femme trouveront là le véritable *vade-mecum* à recommander aux jeunes mères pour les guider dans l'éducation de leur nourrisson.

Sous une forme familière, l'auteur expose de la façon la plus pratique les soins d'hygiène à donner au nouveau-né et tout ce qu'il y a à faire pour lui assurer une bonne alimentation et le préserver des maladies qui le menacent dès son entrée dans la vie.

C'est réellement une œuvre de vulgarisation par excellence, bonne à mettre entre les mains de ceux qui, de près ou de loin, s'occupent des enfants en bas âge. Ce livre révèle — sous le pseudonyme du Dr Magnus — un esprit distingué et un praticien consommé, et il sera apprécié comme il le mérite.

NOUVELLES

Le Dr François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).



GOUTTE, RHUMATISMES

Pour calmer les accès, prendre le matin à jeun, une cuillerée à café de

VIN D'ANDURAN

L'accès calmé, pour en éviter le retour, prendre
DEUX PILULES D'ANDURAN
matin et soir. — Dans toutes les Pharmacies.

Pour remplacer
L'HUILE DE FOIE DE MORUE
les **MEDECINS** prescrivent
L'ELIXIR VITAL QUENTIN
1, rue des Tournelles, Paris

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Tours, imp. Tourangelle.

EPILEPSIE

Dans l'état actuel de la science, aucune médication **antiépileptique** ne donne de résultats plus prompts et plus sérieux que les

DRAGÉES GELINEAU

La Jeune Femme qui conçoit
l'espoir **D'ÊTRE MÈRE**

La Jeune Femme **NOURRICE** trouvera dans
L'ÉLIXIR VITAL QUENTIN

le tonique le plus puissant, le régénérateur le plus actif des fonctions de la nutrition.

ÉLIXIR QUENTIN
1, rue des Tournelles, Paris